



Les personnes défavorisées ont elles aussi le droit d'entendre !

L'association AuditionSolidarité en partenariat avec l'AP-HM organise une nouvelle mission « Audition » en faveur des personnes défavorisées à Marseille.

Les 17 et 18 septembre 2019 de 9h à 17h, sans rendez-vous
A l'Hôpital de la Conception – Unité 2^e Est - 147 Boulevard Baille –13005 MARSEILLE

Métro : Ligne 1, Station : Baille

Bus : Lignes 54, 68

Une équipe de professionnels de l'audition (ORL, audioprothésistes et orthophoniste) sera présente sur les 2 jours.

Quels sont les bénéficiaires de cette mission ?

- vous nous orientez la personne adulte qui présente un problème d'audition (j'entends mal ? J'ai mal à l'oreille...) ou qui a tout simplement un doute quant à son audition.
- **ATTENTION !** nous accueillons **uniquement les personnes n'ayant pas de couverture sociale ou bénéficiant de l'AME (Aide Médicale d'Etat)** ; ces personnes si besoin seront appareillées gratuitement. Nous ne pourrions pas accueillir les personnes ayant une couverture sociale (carte vitale).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir accompagner en tant que responsable la ou les personne(s) concernée(s) ; cela nous permettrait de vous rencontrer et surtout de vous expliquer l'entretien des appareils auditifs si nécessaire.

L'objectif d'AuditionSolidarité est :

- de faire passer des audiogrammes à chaque personne qui se présentera à nous, d'enlever d'éventuels bouchons.
- d'appareiller si nécessaire avec prise d'empreinte sur mesure.
- faire de l'orthophonie après appareillage pour que la personne appareillée ne soit pas perdue.
- fournir des protections anti-bruit pour ceux qui dorment malheureusement dans le bruit.
- revoir en contrôle les personnes déjà appareillées lors de précédentes missions.

TOUT EST GRATUIT

Merci de bien communiquer au sein de votre structure la venue d'AuditionSolidarité à l'Hôpital de la Conception et de nous envoyer les personnes qui présentent un problème d'audition...À bientôt !

L'équipe d'AuditionSolidarité et l'AP-HM
Contact : Adrien FAGAULT-MARTIAL – AuditionSolidarité
adrien.fagault-martial@auditionsolidarite.org / 06.82.01.80.02

Ci-dessous, vous trouverez un test d'audition à faire passer en cas de doutes

Test d'Audition, afin d'évaluer une perte auditive éventuelle.

Répondez à ces questions :

Faites-vous souvent répéter quand vous parlez avec quelqu'un ?

oui non

Vous ne comprenez pas tout ce que l'on vous dit ?

oui non

Est-ce que parfois vous entendez un mot et ce n'est pas le bon mot ?

oui non

Avez-vous des difficultés à comprendre dans un milieu bruyant ?

oui non

Vous n'entendez pas bien la radio ou la télévision ?

oui non

Vous ne comprenez pas bien ce que l'on vous dit au téléphone ?

oui non

**Si vous avez répondu oui à au moins 2 questions,
Pensez à venir à la prochaine mission Audition.**

Demandez conseils auprès de votre centre d'accueil, de votre animateur.